

Hauts-de-France, Somme
Amiens
place du Maréchal-Foch

Monument aux morts d'Amiens

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80000032

Date de l'enquête initiale : 1990

Date(s) de rédaction : 2011

Cadre de l'étude : patrimoine mémoriel monuments aux morts de la Somme

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Appellation : de la guerre de 1914-1918

Parties constituantes non étudiées : clôture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : . parcelle non cadastrée

Historique

A la fin de l'année 1920 se créa un comité pour l'érection d'un monument aux morts amiénois et alliés : ce monument, appelé panthéon interallié, devait être construit à la sortie d'Amiens vers Albert, pour commémorer les batailles de la Somme. Mais à la fin de l'année 1924, ce projet fut abandonné au profit d'un monument aux seules victimes amiénoises. Ce monument aux morts fut érigé à son emplacement actuel pour commémorer le départ des troupes de la garnison en 1914. Il fut commencé en 1927 et inauguré le 14 avril 1929. Les statues et le projet d'ensemble sont l'oeuvre d'Albert Roze, la réalisation fut exécutée par les entreprises Derivery et Denis. Quelques modifications furent apportées au projet initial, comme la surélévation du soubassement et la pose de torchères en verre et non en pierre.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1929 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Albert Roze (sculpteur, attribution par source), Jules Derivery (marbrier, attribution par source), entreprise de monuments funèbres Denis (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le monument aux morts d'Amiens est élevé au centre d'un carrefour. La clôture est formée de murs bahut en calcaire surmontés de grilles en fonte, rythmée par des piles en calcaire surmontées de vasques et de torchères en verre. Le monument en calcaire présente la forme d'une colonne monumentale, posée sur un socle octogonal et une base circulaire ; la colonne est surmontée d'une statue représentant la Victoire et entourée d'un groupe sculpté (étudié). De nombreuses stèles ont été placées au pied du monument et fixées sur les piles de la clôture.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; pierre de taille

Typologies et état de conservation

Typologies : colonne monumentale ; représentation figurée (statue, groupe sculpté) ; allégorie féminine de la victoire ; Poilus

Décor

Techniques : sculpture (étudié)

Précision sur les représentations :

Armoiries de la ville d'Amiens sur le fût de la colonne. Victoire ailée debout tenant une palme et une branche de laurier.

Statut, intérêt et protection

Commencé en 1927, le monument aux morts d'Amiens est inauguré, tardivement, en 1929, après l'abandon du projet de panthéon interalliés. Son emplacement est destiné à commémorer le départ des troupes, qui avaient emprunté ce carrefour en 1914, et à honorer la mémoire des 2666 Amiénois tués durant la Première Guerre mondiale. Conçu par le sculpteur amiénois Albert Roze, la réalisation fut exécutée par les entreprises Derivery et Denis.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE. **La Somme à ses enfants**. Réd. Dominique GUERRINI, Jean-Etienne GUERRINI. Itinéraire du Patrimoine, 64. Amiens : AGIR- Pic, 1994. p. 20, 22.

Annexe 1

I. Projet avorté de Panthéon Interallié à Amiens

I. Projet avorté de Panthéon Interallié à Amiens

Le plan d'extension de la ville d'Amiens adopté par le Conseil municipal le 1er octobre 1919 prévoyait l'érection, boulevard de Beauvillé, d'un Panthéon de la Reconnaissance et du Souvenir. En avril 1920, le Conseil général de la Somme, consulté, vota une subvention de 25 000 francs pour la construction d'un monument qui commémorerait à la fois les batailles de la Somme et les morts de la commune. Suivant l'exemple du Conseil général, le Conseil municipal d'Amiens vota le 4 mai 1920 une subvention de 25 000 francs destinée à couvrir les frais de propagande autour du futur Panthéon. Un comité fut désigné pour s'occuper de cette érection ; il avait pour président le député Klotz, pour vice-présidents le sénateur Cauvin et le maire d'Amiens Caumartin, et pour secrétaire le commandant Meau.

Dans ses délibérations du 4 mai 1920 et du 19 mars 1921, le Conseil municipal confirma sa volonté de ne pas élever de monument aux morts de la ville d'Amiens, ceux-ci devant être honorés au sein du Panthéon interallié où leur étaient réservées les deux colonnes les mieux en vue. Le maire refusa l'autorisation d'élever d'autres monuments commémoratifs dans les quartiers, à l'exception de Renancourt.

Dans le courant de l'année 1922, l'appel à la générosité publique s'organisa, non seulement à Amiens mais aussi à l'étranger. Divers comités furent créés afin de récolter de l'argent pour le monument : un à Londres, un autre à Bruxelles à partir de l'été 1922. Rudyard Kipling participa à l'élaboration d'un message destiné à tout l'empire britannique ; un projet d'affiche fut confié au peintre militaire George Scott. Une souscription devait être lancée à la fin de l'année 1922 au Canada et en Australie. Pendant l'été 1923, les comités nationaux formés pour soutenir l'érection du Panthéon interallié d'Amiens organisèrent plusieurs fêtes, dont le produit était destiné au monument.

Une place fut créée par le conseil municipal d'Amiens, dans ses délibérations des 6 mars, 30 juin et 13 octobre 1923, pour accueillir le futur monument.

Mais à la fin de l'année 1924, le projet de Panthéon interallié fut abandonné. Cette décision provoqua quelques remous.

Dans son numéro du 19 octobre 1924, le périodique « La Tribune-La Voix des Ruines », destiné en priorité aux sinistrés de la Grande Guerre, rejette la faute de cet échec sur les anciens alliés : « Messieurs les Anglais veulent tailler dans le plan Duthoit avec la même désinvolture qu'ils mirent à saboter la Victoire ».

Annexe 2

II. L'inauguration du monument aux morts d'Amiens (14 avril 1929)

II. L'inauguration du monument aux morts d'Amiens (14 avril 1929)

Après l'abandon du projet de Panthéon Interallié, une souscription publique fut lancée afin d'ériger un monument aux seuls morts de la commune. Ce monument fut commandé au sculpteur amiénois Albert Roze, qui l'exécuta avec l'aide des entreprises Derivery et Denis. Au début du mois d'avril 1929, le monument était presque achevé, au prix d'un grand effort : « son auteur, M. Roze, n'a pas craint par 17 degrés de froid et avec des mains gelées de continuer son oeuvre

pour qu'elle fut prête en temps voulu. [...] La douleur des Amiénois sera mêlée d'une fierté que bien d'autres Français leur envieraient, celle d'avoir su ériger un monument digne à la fois de ceux à la gloire de qui il est élevé et de la ville qui leur a donné le jour. En effet, alors que dans tant de communes de France, un goût si moderne qu'il en est barbare, a inspiré les auteurs de tels monuments, Amiens a su grâce au ciseau d'un artiste dont l'éloge n'est plus à faire, M. Roze, élever à la gloire de ses Morts un édifice digne d'elle et de l'idée qu'il représente » (*Journal d'Amiens*, 7 avril 1929). L'inauguration eut lieu le dimanche 14 avril 1929, suivant un programme réglé par le Légion Picarde des Anciens Combattants de la Somme. La journée commença à 10 heures avec la remise du drapeau aux Anciens du 272^{ème} R.I. par le général Toulorge, sur le parvis de la cathédrale ; de nombreuses associations d'Anciens Combattants d'Amiens et des environs assistaient à la cérémonie.

De 10 h 30 à midi, se déroulèrent les offices religieux : un prêche au temple protestant, par le pasteur Bruce, et une messe célébrée en la cathédrale d'Amiens par Monseigneur Lecomte. La cathédrale avait reçu pour l'occasion un décor tricolore : un catafalque aux couleurs nationales avait été dressé à la croisée du transept, et la grille du chœur était également drapée de tentures tricolores (*Journal d'Amiens*, 15 avril 1929). Un ancien aumônier militaire, le chanoine Régent, monta en chaire pour évoquer la guerre. A la fin de l'office, les anciens combattants déposèrent une palme auprès du monument britannique élevé contre une pile du transept.

En début d'après-midi, le cortège officiel se forma boulevard de Belfort ; à 13 h 30, il s'ébranla vers la place Foch. Là, prirent place autour du monument les familles des disparus, les officiers de la garnison, les grands mutilés de guerre sur leurs voitures, et les sociétés locales. Une enceinte officielle avait été ménagée au pied du monument pour accueillir les personnalités : le maire et le conseil municipal ; des députés et sénateurs de la Somme ; le consul de Belgique ; l'évêque d'Amiens ; le procureur général, le premier président, l'avocat général, le substitut général ; l'inspecteur d'Académie, le proviseur du lycée, le directeur de l'école normale, le directeur de l'École des Beaux-Arts ; l'architecte municipal ; Albert Roze enfin, l'auteur du monument. La place et les artères avoisinantes étaient noires de monde ; le toit de la gare Saint-Roch était occupé par les curieux. Le *Journal d'Amiens* évalue à 10 000 personnes le nombre des spectateurs.

Le monument, dont les torchères étaient allumées, fut alors dévoilé. Au nom du comité d'organisation, son vice-président remit le monument achevé au maire d'Amiens. Les discours se succédèrent, entrecoupés de la déclamation d'un poème de circonstance composé par Charles de Favernay. Plusieurs allocutions dénoncèrent la guerre, « événement atroce, indigne de notre civilisation » (discours de Pujol, président de la Légion Picarde). Ils sont partis pour défendre leur patrie, tout ce qu'ils avaient de plus cher : le sol natal, le foyer, les tombeaux des aïeux. Mais ils se sont battus aussi, avec l'espoir de tuer la guerre, la guerre atroce, la guerre infâme, la guerre indigne de notre civilisation, et d'en éviter à jamais le retour » (discours de Landot, adjoint au maire et vice-président du comité d'érection du monument). La condamnation de la guerre amène à promouvoir la paix : « Le pays qui a le plus intérêt à la paix c'est le nôtre [...]. C'est le nôtre parce que son influence morale sur les autres peuples est telle qu'il peut obtenir, par elle, tout ce qu'il désire » (Discours de Lucien Lecointe, maire d'Amiens). Cette haute opinion de la France transparaît dans d'autres discours, ainsi à propos des soldats morts : « Leur sacrifice n'a pas été vain, puisqu'après quatre ans de luttes et de martyre ils ont pu faire triompher la cause de la Justice et du Droit et ont gagné la guerre » (Discours de Landot). Les discours juxtaposent ainsi pacifisme et nationalisme.

Une fois les harangues achevées, le canon de la Citadelle tonna pour indiquer la minute de silence, suivie des dépôts de gerbes et couronnes au pied du monument. La cérémonie prit fin avec le lâcher de 1 050 pigeons et le défilé des délégations et des troupes, renforcé par des batteries d'artillerie venues d'Abbeville.

Comme dans toutes les communes de la Somme, l'inauguration du monument aux morts fut présentée sous les couleurs de l'unité, soulignée par le titre du *Journal d'Amiens* (15 avril 1929) : « Dans un sentiment d'unanime reconnaissance Amiens a rendu un pieux et émouvant hommage à ses morts ». L'idée est reprise dans le cours de l'article : « L'Union Sacrée de 1914 a été réalisée une fois de plus hier par tous ». Mais cette unité de façade ne doit pas cacher les tensions politiques sous-jacentes, liées à la configuration politique locale : le maire d'Amiens est à gauche.

Les oppositions politiques se sont donc manifestées à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts. La municipalité d'Amiens ne fut pas représentée au service religieux célébré dans la cathédrale. Inversement, le préfet de la Somme n'assista pas à l'inauguration civile, sur l'ordre du gouvernement. Les communistes dénoncèrent l'érection de ce monument belliqueux et organisèrent une contre-manifestation, empêchée par les forces de l'ordre. Enfin, certains de ceux qui participèrent à l'inauguration ne le firent pas sans difficulté : d'après le *Journal d'Amiens* (numéro du 16 avril 1929), « l'UNC a ainsi largement contribué à la beauté de la cérémonie et il y eut d'autant plus de mérite qu'elle a dû vaincre de fortes résistances ».

Illustrations



Vue générale.
Phot. Martine Plouvier
IVR22_19948000358ZA



Statue de la Victoire.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19948000364ZA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale dans la Somme - dossier de présentation (IA80000113)
L'oeuvre d'Albert Roze (IM80002060)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Groupe sculpté (figure colossale) : Les Corps d'armée victorieux (IM80000007) Hauts-de-France, Somme, Amiens, Monument aux morts

Auteur(s) du dossier : Dominique Guerrini, Jean-Etienne Guerrini, Judith Förstel, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Ministère de la culture ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



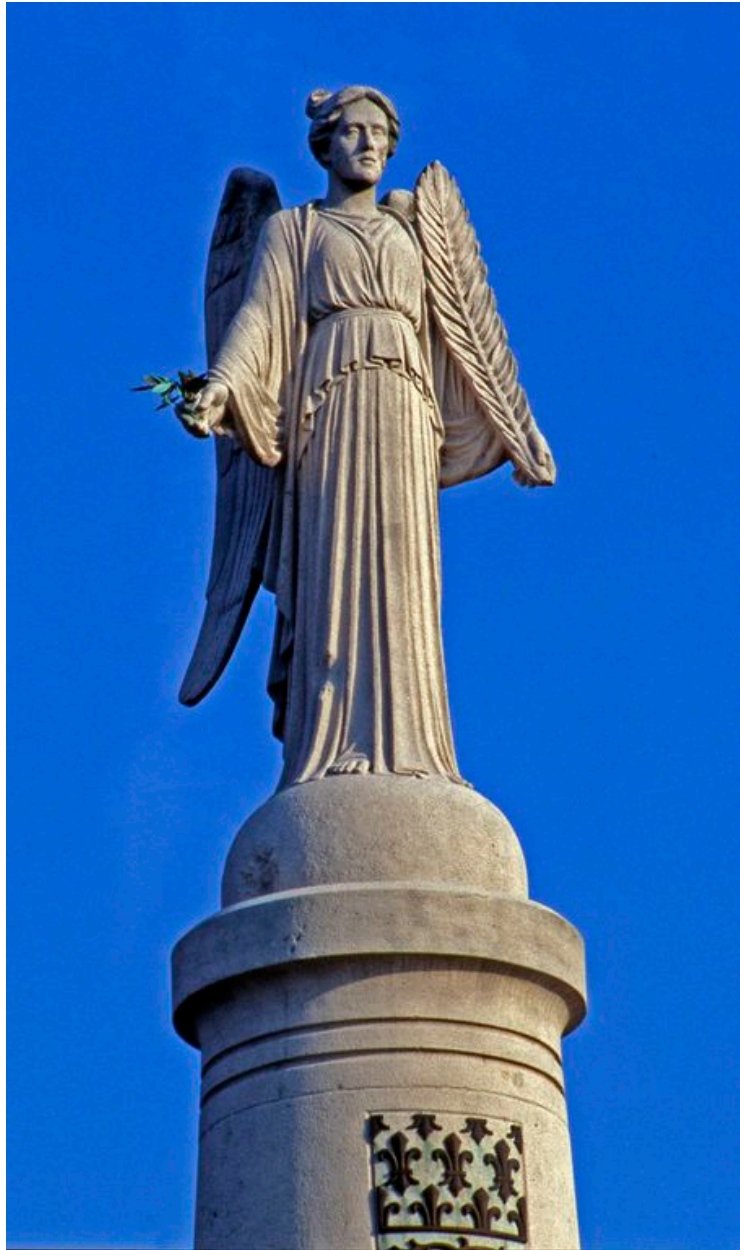
Vue générale.

IVR22_19948000358ZA

Auteur de l'illustration : Martine Plouvier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue de la Victoire.

IVR22_19948000364ZA

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation